

Fiche de poste : Orthophoniste

Découvrez les principales missions du métier, les salaires, compétences nécessaires et formations pour devenir Orthophoniste

Orthophoniste : Formation, salaire, diplôme, rôle – Réseau Pro Santé.

1. DESCRIPTION DU METIER D'ORTHOPHONISTE

Retard du langage, défauts de prononciation (dyslexie, dysphasie, bégaiement, zozotement), mais aussi difficultés d'écriture ou de calcul sont autant de situations qui intéressent l'**orthophoniste**. Au-delà des **troubles du langage** écrit et oral, l'**orthophoniste** rééduque aussi les troubles neurologiques (exemple : maladie d'Alzheimer), les troubles du spectre autistique, les personnes atteintes de surdit , de maladies g n tiques ou neurod g n ratives.

L'**orthophoniste** pr vient,  value et traite les d ficiences et les troubles de la communication orale et  crite, ainsi que les troubles qui y sont associ s. Pour cela, il fait appel au jeu ou   des exercices adapt s   chaque patient.

Il proc de aussi   des actes de d pistage et   des bilans, en int grant toujours   son travail la dimension psychologique, sociale,  conomique et culturelle de ses patients.

La grande majorit  des patients sont des enfants en  ge scolaire pr sentant des troubles du langage oral et/ou  crit, ou encore atteints de surdit  plus ou moins prononc e. Cependant, les adultes peuvent aussi  tre amen s   consulter un **orthophoniste**, notamment en cas de traumatisme accidentel (AVC) ou apr s une intervention chirurgicale.

Les **orthophonistes** travaillent avec d'autres professionnels du secteur m dical et param dical (masseurs-kin sith rapeutes, orthoptistes, infirmiers,  ducateur

spécialisé, ergothérapeute...) que ce soit en libéral ou au sein de structures variées (PMI, crèches, haltes-garderies, services hospitaliers, centre médico-psychologiques...).

Huit **orthophonistes** sur dix travaillent exclusivement à titre libéral. Dans ce cas, les horaires sont le plus souvent lourds et forcément adaptés aux disponibilités des patients. Les autres exercent en tant que salariés (dans le public ou le privé) ou en statut mixte.

Ce **métier** exige un excellent sens des relations humaines, un bon équilibre personnel et des qualités de patience et d'écoute. Pour être toujours au fait, l'**orthophoniste** doit par ailleurs se former tout au long de la vie, suivre les nouvelles études et mettre à jour ses connaissances scientifiques.

2. ETUDES ET FORMATIONS POUR DEVENIR ORTHOPHONISTE

Afin d'exercer le **métier** d'**Orthophoniste**, il est indispensable d'obtenir le certificat de capacité d'**Orthophoniste** (CCO).

Pour accéder à la **formation** d'**Orthophoniste** il faut obligatoire être titulaire du baccalauréat.

Cette **formation** est accessible par concours d'entrée exigeant une maîtrise la langue française. Il existe la possibilité d'effectuer une année de préparation au concours d'**Orthophoniste**.

La **formation** dure cinq ans, de niveau master, au sein d'un centre de **formation** rattaché à une UFR de médecine. Elle se compose d'enseignements théoriques et d'enseignements pratiques.

Lors de la première année, la **formation** aborde plusieurs unités d'enseignements théoriques telles que, les Sciences du langage ; les Sciences de l'éducation ; la Psychologie ; les Neurosciences ; l'Etude de l'audition ; les Notions de biologie cellulaire, moléculaire et génétique ; la Connaissance et l'historique de la profession ; la Physique générale et l'acoustique ; la Langue et les Recherche en bibliographie et la documentation en **Orthophonie** ; la Sensibilisation aux sciences de la société ; l'Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation ; la Pédiatrie et les troubles du développement ; les Concepts et les savoirs de base en santé publique et l'Imagerie, les explorations et les investigations.

De plus, cette première année est composée d'une **formation** pratique, c'est-à-dire d'un stage de découverte devant s'effectuer en milieu scolaire.

Lors de la deuxième année de **formation**, les candidats suivent de nouveau et de manière approfondie les unités d'enseignements théoriques de la première année ainsi que d'autres unités d'enseignements qui sont les suivants, la Gériatrie ; les Notions de pharmacologie ; les Statistiques ; l'ORL ; l'Aspect développemental de la cognition mathématique, l'éthique et la déontologie ; l'Apprentissage et le développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture et les Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles.

De plus, cette deuxième année se compose d'enseignement pratique c'est-à-dire d'un stage de découverte auprès des personnes âgées, de la petite enfance ou au sein d'une structure d'accueil.

Puis, lors de la troisième année de **formation** au diplôme d' **Orthophoniste** le candidat assiste à des unités d'enseignements théoriques telles que, l'Apprentissage et la didactique ; l'ORL ; la Psychiatrie ; le Bilan et l'évaluation en **Orthophonie** ; les Troubles du langage écrit, graphisme et écriture ; les Troubles de la cognition mathématiques ; la Démarche clinique et l'intervention **Orthophonique** ; la Communication et le langage oral ; les troubles de l'oralité ; l'Audition ; les Pathologies neurologiques ; la Phonation et la déglutition etc...

Durant cette troisième année de **formation**, le candidat doit réaliser un stage d'observation professionnelle et un stage clinique.

Ensuite, la quatrième année se compose elle aussi d'unités d'enseignements théoriques abordant la Communication et le langage oral ; le Langage écrit, le Graphisme et l'écriture ; les Troubles de l'oralité ; la Cognition mathématique, les Handicaps, le Bilan et l'évaluation et l'intervention **Orthophonique** dans le cadre des troubles développementaux ; la Communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels ; le Chant etc..

Durant cette quatrième année le/la futur(e) **Orthophoniste** doit effectuer un stage clinique et un stage de sensibilisation à la recherche.

Enfin, la cinquième et dernière année de **formation** est composée d'enseignements théoriques tels que, l'Education thérapeutique du patient en **Orthophonie** ; l'Intervention **Orthophonique** dans le cadre des troubles de la cognition mathématique ; les Pathologies neurologiques ; le Bilan et l'évaluation dans le cadre des troubles cognitivo-acquis, dans le cadre de syndromes démentiels, dans le cadre du bégaiement et des troubles de la fluence et dans le cadre de dysarthries neurologiques ; l'Intervention **Orthophonique** auprès des personnes présentant des surdités acquises etc...

De plus, cette dernière année est composée de **formations** pratiques, en effet le candidat doit réaliser des stages cliniques.

Ce n'est qu'une fois toutes ces unités d'enseignements validées et un mémoire réalisé et présenté que le candidat obtient le Certificat de capacité d'**Orthophoniste** (CCO).

Pour finir, il est possible d'effectuer et de valider la **formation** grâce à la Validation d'Acquis et de l'Expérience (VAE).

3. POURQUOI DEVENIR D'ORTHOPHONISTE

Le **métier** d'**Orthophoniste** peut s'exercer dans le secteur privé et dans le secteur public. Aussi bien dans le secteur hospitalier que dans le secteur extra-hospitalier.

En effet, l'**Orthophoniste** peut travailler tant que salarié au sein d'un hôpital ou d'une clinique, dans un Centre Médico Psychologique (CMP), dans un Institut Médico Educatif (IME), dans un Service d'Education Spéciale de Soins à Domicile (SESSAD), au sein d'un Centre de rééducation fonctionnel etc...

L'**Orthophoniste** peut également exercer sa profession de manière libérale, c'est-à-dire au sein d'un cabinet en autonomie ou en collaboration avec d'autres **Orthophonistes**.

Les horaires de travail varient selon le secteur d'activité et le type de structures dans lequel l'**Orthophoniste** exerce son **métier**. La majorité des **Orthophonistes** exercent en milieu libéral, leurs horaires de travail sont irréguliers et s'adaptent donc aux disponibilités des patients.

En revanche, pour l'**Orthophoniste** exerçant sa profession tant que salarié, les horaires de travail sont plus réguliers.

4. QUALITES ET COMPETENCES POUR DEVENIR ORTHOPHONISTE

Lors de l'entretien d'embauche le candidat doit posséder un projet professionnel et doit être en capacité de pouvoir l'expliquer à son interlocuteur. Il doit présenter ses motivations et mettre en avant les compétences et les qualités suivantes.

Il/Elle doit posséder des connaissances médicales, psychologiques et techniques afin d'analyser et de prendre en compte les facteurs physiques, sociaux, psychologiques ou encore environnementaux.

L'**Orthophoniste** doit posséder de grandes capacités d'analyse, d'observation et de synthèse.

Il/Elle doit faire preuve de qualités humaines, relationnelles et psychologiques. Il doit posséder des capacités d'écoute, de communication, de dialogue et de discrétion. Afin d'établir une relation de confiance avec la personne en soin.

L'**Orthophoniste** doit posséder une grande résistance physique et psychologique.

Il/Elle doit faire preuve de patience, de pédagogie, de respect, d'empathie et de bienveillance envers les patients.

Il/Elle doit posséder une grande capacité de création et d'imagination afin d'élaborer un programme approprié à chaque patient.

Enfin, l'**Orthophoniste** doit posséder des connaissances variées dans la grammaire, l'orthographe, la psychologie, la logique, le dessin, la musique ou encore les arts.

5. SALAIRE D'ORTHOPHONISTE

La rémunération d'un **Orthophoniste** varie selon le secteur d'activité, le type de structures et l'ancienneté.

La rémunération d'un **Orthophoniste** salarié dans le secteur public, dépend de la classe, du grade et de l'échelon.

6. BRUTS EN MOYENNE

Le salaire pour un **Orthophoniste** de classe normale en début de carrière est d'environ 1 600.00 € brut mensuel et d'environ 2 700.00€ brut mensuel en fin de carrière pour un **Orthophoniste** cadre de santé de classe supérieur.

La rémunération moyenne d'un **Orthophoniste** en tant que travailleur libéral est d'environ de 2 300.00€ net par mois.

7. LES MISSIONS REALISEES PAR L'ORTHOPHONISTE

L'**Orthophoniste** a pour mission principale la rééducation du langage et de la parole des patients. En effet, l'**Orthophoniste** traite les troubles de la communication orale et/ou écrite des patients, à la suite d'une prescription médicale.

Ces troubles de la communication peuvent être des défauts de prononciation comme la dysphasie ou la dyslexie, ou encore un retard de langage, une perte de

la parole ou des troubles de la voix à la suite d'un accident du type Accident Vasculaire Cérébrale (AVC) ou d'une déficience.

Afin de mettre en place la rééducation du patient, l'**Orthophoniste** effectue son propre bilan et diagnostic orthophonique et ses propres objectifs de soins au travers d'examens et de tests. Il/Elle évalue les capacités et les caractéristiques psychologiques, économiques, sociales et culturelles des patients.

L'**Orthophoniste** adapte sa prise en charge selon la pathologie dont souffre la personne en soin. Il/Elle met en place des exercices de rééducation techniques et aussi ludique.

8. LES EVOLUTIONS DE CARRIERES D'ORTHOPHONISTE

L'**Orthophoniste** peut exercer son **métier** dans deux domaines de la fonction publique :

- Dans la fonction publique territoriale, c'est-à-dire au sein des communes, des départements, des régions ou encore des établissements publics.
- Dans la fonction publique hospitalière, c'est-à-dire au sein d'un hôpital public ou un établissement de santé public.

9. LES ENTREPRISES ET ORGANISMES QUI RECRUTENT UN ORTHOPHONISTE

Il existe des possibilités d'évolution de carrière pour un **Orthophoniste**.

En effet, à la suite de plusieurs années d'expériences au sein du milieu hospitalier, l'**Orthophoniste** peut évoluer vers des **métiers** de responsabilités après l'obtention d'un diplôme supplémentaire, tels que cadre de santé ou encore directeur de soins.

L'**Orthophoniste** peut se spécialiser ensuite vers la rééducation des troubles consécutifs à des lésions localisées, à l'apprentissage de la voie œsophagienne en cas de laryngectomie ou encore dans le traitement des surdités.

L'**Orthophoniste** exerçant en tant que salarié peut évoluer vers la pratique au sein d'un cabinet libéral. Tout comme l'**Orthophoniste** travaillant de manière libérale peut évoluer vers le salariat dans un établissement de santé.

De plus, l'**Orthophoniste** peut décider de s'orienter vers les métiers de l'enseignement et devenir formateur auprès des étudiants **Orthophonistes**.

10. LES TEMOIGNAGES DE NOS ORTHOPHONISTES

Fabien, 31 ans

Je suis **Orthophoniste** en cabinet libéral, je travaille avec un public varié, aussi bien des adultes que des enfants, qui ont des difficultés de langage, des troubles de la voix ou des difficultés de prononciation. J'ai connu ce **métier** un peu tard, en discutant avec une personne de mon entourage qui m'a parlé du **métier d'Orthophoniste**. J'avais fait un bac scientifique et, au départ, j'avais choisi de faire des études de psychologie. Ensuite, j'ai passé le concours pour faire devenir **Orthophoniste**, j'ai fait mes 4 ans d'études qui se sont soldés par le CCO, le certificat de capacité d'**Orthophoniste**.

Les patients qui viennent me voir sont, essentiellement, des enfants et des adolescents. Pour les enfants, il s'agit souvent d'un problème oral, ce sont des enfants qui ont du mal à prononcer certains sons, qui ont du mal à connaître le vocabulaire, à former des phrases correctement, et à ce moment-là, je travaille beaucoup à base de jeux avec eux, rendre ça de manière ludique.

On travaille beaucoup avec les sons en **orthophonie**, par exemple en lecture, la plupart des enfants ont tendance à dire, lorsqu'ils lisent, le nom de la lettre au lieu du son qu'elle produit et pour nous, c'est important, c'est là-dessus qu'on se base.

Pour les plus grands enfants, ainsi que les adolescents, il y a surtout des problèmes de dyslexie, donc des troubles de la lecture, de la dysorthographe, des troubles de l'orthographe. On essaye de travailler avec eux autrement que comme ils travaillent à l'école.

À la fin de la séance, j'en parle avec les parents, je leur explique ce qu'on a fait pendant la séance et comment l'enfant a travaillé, si c'était bien, s'il y a eu une évolution, etc.

Ce qui me plaît le plus dans le **métier d'Orthophoniste**, c'est la relation avec le patient, on travaille le plus souvent à deux, donc c'est une relation privilégiée. Ce que j'aime aussi, c'est que l'orthophonie propose des domaines très variés comme la neurologie, la voix, le bégaiement. Mais, ce qui me passionne le plus, c'est qu'on travaille avec le langage, pour le langage.

11. LES METIERS RELIES AU METIER D'ORTHOPHONISTE

- AUDIOPROTHÉSISTE

- ORTHOPTISTE
- MÉDECIN
- ERGOTHÉRAPEUTE
- PSYCHOMOTRICIEN / PSYCHOMOTRICIENNE
- PSYCHOLOGUE